



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU de la Drôme CTSD du lundi 13 juin 2016

Nous sommes aujourd'hui réunis en CTSD pour ajuster la carte scolaire du premier Degré public du département de la Drôme en fin d'année scolaire. Vous nous avez accordé, Mme la directrice académique, ce rendez-vous afin de prendre en compte au mieux la situation des écoles avant les grandes vacances. C'est pourquoi nous sommes dans l'attente de décisions d'ouvertures dès aujourd'hui afin d'organiser au mieux la rentrée en affectant les nombreux personnels restés sans poste et en permettant aux communes et aux équipes d'organiser leur venue. Nous regrettons, d'ores et déjà, de ne pas avoir été destinataires de documents de travail dignes de ce nom. En effet, nous apprenons qu'un IEN a appelé ce matin une école, en amont du CT, pour l'informer d'un risque de fermeture, alors que celle-ci n'apparaît pas sur notre document.

Il nous paraît essentiel de rappeler le contexte économique dans lequel nous devons travailler.

Sous couvert de baisse des dotations aux collectivités territoriales en 2016, et d'augmentation des charges des communes pour la mise en œuvre des TAP, les mairies cherchent à faire des économies au détriment de l'école publique, gratuite et laïque. Des coupes drastiques dans les budgets des écoles ont été annoncées, par exemple, sur Romans, préférant mettre en place des caméras de vidéosurveillance à coups de millions d'euros au détriment des besoins sociaux et de l'amélioration du service rendu aux citoyens. De même, à Bourg lès Valence, madame le maire a baissé le budget par élève de cinq euros. Le SNUipp-FSU 26 a toujours dénoncé les écarts scandaleux qui existent entre les budgets par élève d'une commune à l'autre, comme sur le bassin Montilien. Il souhaite qu'un budget minimum de fonctionnement soit instauré par le ministère.

De plus, le SNUipp-FSU 26 attend toujours que soit admise la détérioration du niveau de vie des familles subissant les politiques d'austérité et le changement de public scolaire. Les 25 élèves d'il y a 20 ans ne sont pas ceux d'aujourd'hui et les seuils d'ouverture/fermeture pratiqués dans le département doivent évoluer en conséquence.

Des moyens supplémentaires sont aussi nécessaires pour permettre le remplacement effectif des enseignants. Il serait de bon ton d'assurer la continuité du service public dans la Drôme et de ne pas impacter les départs en formation continue et les nouvelles décharges de directions. Les circonscriptions avaient débuté l'année à flux tendu et les secrétariats d'IEN ont passé un an à jongler avec l'insatisfaction des équipes et des familles. Ce fût l'année de trop et la mesure de la situation catastrophique du remplacement doit être prise. Cinq postes ont été créés pour cela en février alors que vingt auraient été nécessaires. De même, la scolarisation des enfants de moins de trois ans ne pourra évoluer favorablement et les moyens dévolus à la restauration des RASED seront insuffisants (aucun départ en option G et manque de supports de maîtres G et 5 départs potentiels en option E avec un nombre de supports insuffisants de maîtres E pour mailler le territoire).

La question de l'ASH est aussi problématique. Le nombre de postes de référents doit croître pour que le sujet de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers puisse être abordé sereinement. Il s'agit aujourd'hui de 315 dossiers suivis en moyenne par référents. La tâche est insurmontable. De plus, à l'issue des commissions d'orientation, le nombre de demandes d'inscription en ULIS-école dépasse le nombre de places disponibles et nécessite

l'ouverture de deux classes, sachant que l'ouverture actée l'année dernière n'a pas été implantée.

Il faut rappeler également que la mise en œuvre du dispositif « plus de maîtres que de classes » devrait répondre à la nécessité de travailler autrement qu'avec un enseignant pour 25 à 30 élèves et être le gage d'une meilleure réussite scolaire. Pour cela, il doit être généralisé au-delà du REP avec une réelle ambition pour la jeunesse.

Enfin, nous dénonçons, à nouveau, en cette fin d'année scolaire 2016, le choix du gouvernement d'avoir écarté les écoles privées de la réforme des rythmes. La fuite des élèves vers le privé est toujours autant à craindre et la légitimité de la réforme pour l'amélioration des conditions d'apprentissages des élèves est moindre dès lors qu'elle ne s'applique pas à certains.

Les bonnes intentions ministérielles et départementales existent mais le SNUipp-FSU 26 doit être réaliste. Les enseignants souffrent de ne pouvoir faire réussir tous les élèves et sont les témoins du manque de moyens au quotidien pour l'école de la République d'une des premières puissances économiques du monde.